

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Louis Alain Romatif

1937 : le groupe sportif de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vienne

La compagnie des sapeurs-pompiers de Vienne a été officiellement créée en 1811, bien qu'il existât un arrêté municipal en date du 4 juillet 1806 voire même un autre du 7 avril 1804 (17 germinal an 12) qui organise de façon précise un corps chargé de la lutte contre l'incendie. Lorsqu'on feuillette l'histoire de cette compagnie très ancienne, parmi toutes les informations relatives tantôt aux grands sinistres, tantôt aux festivités voire aux différentes activités de la société de secours mutuels n°94 des sapeurs-pompiers de Vienne, quelques renseignements font état de l'existence d'une préoccupation quant à la condition physique des soldats du feu et à son entretien. Aussi, avant d'aborder directement l'année 1937 qui donnera naissance au groupe sportif, penchons-nous quelques instants sur ce qui a bien pu exister en termes d'activité physique au sein de la compagnie.

L'entraînement physique, un souhait émis dès 1842

Le numéro 52 du *Moniteur viennois* paru le 29 décembre 1842 contient un véritable pamphlet qu'adresse un ancien caporal de la garde nationale à la compagnie des sapeurs-pompiers à travers une page complète. Ces propos qui se veulent des conseils adressés à la compagnie prennent parfois un ton virulent. Parmi les reproches, nous pouvons lire le paragraphe suivant :

« Les manœuvres ou essais [de pompes] qui ont lieu tous les mois suffiraient pour l'instruction s'ils étaient bien dirigés. Pour cela, il faudrait que pendant un certain temps, l'autorité fit venir aux frais de la ville un sous-officier instructeur des sapeurs-pompiers de Paris, chargé d'instruire les sapeurs-pompiers de Vienne dans la manœuvre des pompes et leur conduite pendant les incendies. Ces leçons seraient profitables car la compagnie est composée de jeunes hommes intelligents, vigoureux, actifs et intrépides. Il est fâcheux qu'un professeur qui devait enseigner la gymnastique et l'escrime aux élèves du collège n'ait pas trouvé suffisantes les ressources de cette place. Les pompiers les plus jeunes auraient pu suivre le cours de gymnastique et ces leçons leur auraient été fort utiles, car l'adresse aide la force et y supplée le plus souvent. Aussi à Tournon et à Tain, où le capitaine Gheri a pu faire un cours de gymnastique, les incendies sont servis admirablement et les heureux résultats de ce complément de l'instruction du sapeur-pompier ont pu être appréciés toutes les fois que l'occasion s'est présentée ».

Cette incitation non déguisée à l'entraînement physique est dans l'air du temps. Elle réapparaît quatre ans plus tard au travers des lignes du *Moniteur*

viennois du 24 septembre 1846 sous une forme plus concrète :

« Il manquait à notre ville un cours de Gymnastique [NDLR : majuscule dans le texte], et pourtant aujourd'hui que l'éducation des jeunes gens acquiert de plus en plus d'importance, aujourd'hui que toutes les maisons d'éducation de notre ville cherchent à rivaliser pour atteindre le complément de cette éducation, le besoin d'une institution de ce genre se faisait vivement sentir (...). Nous nous bornons à porter à la connaissance des pères de famille que M. Malliet, professeur de gymnastique au collège royal de La Rochelle, vient de se fixer à Vienne, muni de tous les certificats désirables. L'autorité municipale devrait profiter du séjour de M. Malliet pour établir un gymnase destiné aux sapeurs-pompiers et aux enfants des écoles communales, comme cela vient d'être fait à Grenoble. (...) ».

Afin de bien replacer ce développement dans son contexte, il convient de préciser que ces lignes figurent sous la rubrique « Annonces diverses » et que M. Malliet fait sa publicité pour décrocher des clients.

Nous sommes alors dans une période de crise au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers, au point qu'une commission municipale va être créée afin d'envisager la réorganisation complète de l'unité. Cette réorganisation passera forcément par un renouvellement de l'effectif : à l'avenir, la compagnie devra compter sur des personnels possédant une bonne aptitude physique.

Notons que précédemment l'exigence d'une visite médicale avant l'incorporation existait déjà : mais bon état de santé n'est pas forcément synonyme d'aptitude physique.

Voici ci-dessous, issu de la réflexion de la commission municipale, le projet d'affiche posant l'appel à recrutement :

Procès-verbal de la commission de la compagnie des sapeurs-pompiers de Vienne daté du 25 mars 1847

En vue de la réorganisation de la compagnie des sapeurs-pompiers la commission pense qu'il conviendrait d'afficher un **AVIS** contenant, en substance, ce qui suit :

La compagnie des sapeurs-pompiers de la ville de Vienne étant en voie de réorganisation, les citoyens qui désireraient en faire partie sont invités à en faire la déclaration à la mairie dans le délai de à compter d'aujourd'hui.

Un registre est ouvert à cet effet au secrétariat de la mairie.

Les aspirants devront satisfaire aux conditions suivantes :

1 - être appelé au service de la garde nationale en exécution de la loi du 22 mars 1831 et ne se trouver dans aucun des cas d'exception prévus par cette loi (titre II section 1^{ère})

2 - payer une patente ou une contribution personnelle (cette condition n'est pas obligatoire pour les fils de sapeurs-pompiers)

3 - produire un certificat du médecin de l'ancienne compagnie constatant leur validité et leur aptitude physique à faire le service de sapeur-pompier

4 - ne pas avoir atteint l'âge de 40 ans (cette condition n'est applicable qu'à ceux qui n'ont pas fait partie de l'ancienne compagnie)

5 - Les aspirants devront faire connaître leur âge, leur profession et leur demeure.

Le règlement de la Compagnie est déposé à la mairie où ils pourront en prendre connaissance.

Gymnastique et sapeurs-pompiers en 1877

En 1877, de grandes unités telles que les sapeurs-pompiers de Paris ou ceux de Lyon disposent déjà d'équipes spéciales de gymnastique qui portent avec elles, au travers des brillantes démonstrations qu'elles offrent au public, la notoriété de leur compagnie. Mais, il n'en est pas de même partout en France et il ne semble pas qu'à Vienne, le sport au sein de la compagnie ait été déjà au goût du jour. Aussi la lecture de cet article est-elle pleine d'enseignements.

« Dimanche dernier, une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait plusieurs membres du conseil municipal, a honoré de sa présence la séance extraordinaire de gymnastique, offerte à leurs compatriotes par les jeunes gens de la ville de Vienne.

Presque les mêmes exercices exécutés par les élèves des diverses écoles municipales laïques de garçons ont eu lieu. Le programme imprimé comportait : les exercices des mouvements préparatoires ; – l'escalade aux perches ; – exercices des anneaux ; – saut du tremplin ; – exercices du trapèze ; – la corde lisse ; – l'échelle inclinée ; – saut du cheval ; – barres fixes ; – trapèze de voltige. Le tout, exécuté avec une force et une agilité surprenantes.

Dans l'exercice de la corde lisse, on a pu remarquer de quelle utilité pourraient être dans un incendie des citoyens courageux et dévoués, tels que nous les avons vus grimper, à la force des mains, à une corde fixée à la fenêtre du troisième étage des bâtiments du collège et en descendre, avec la même facilité, la même sûreté. » [Moniteur viennois, 27 août 1877].

Le chroniqueur semble adresser en termes discrets une suggestion à l'attention de la compagnie, à moins que ce ne soit une critique habilement déguisée. *« Les manœuvres à la grande estacade exigent une très bonne condition physique ».*

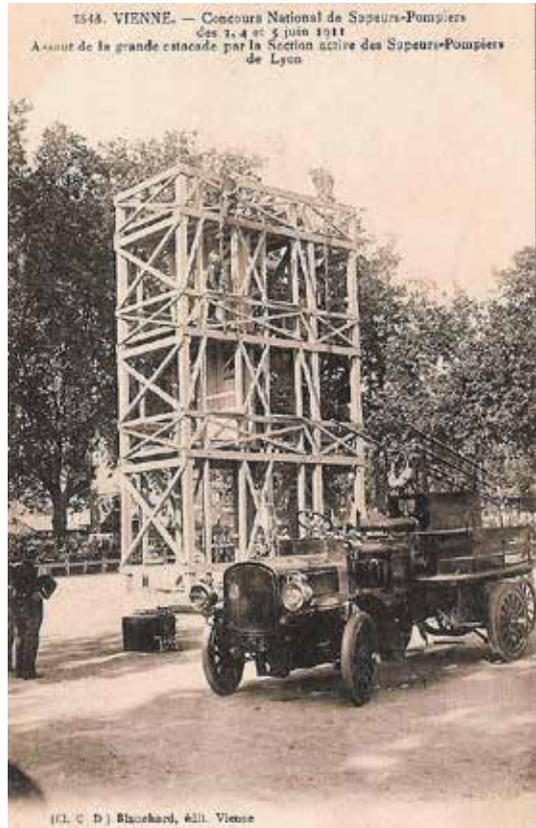


Fig. 1 - Assaut de la grande estacade – juin 1911
[carte postale Blanchard, cliché C. Didier.]

La section de sauvetage créée en 1904

Je fais ici mention de cette section car il est bien évident que cette discipline faisait appel à des capacités physiques particulières. Celles-ci ne pouvaient être acquises et entretenues qu'au travers d'entraînements intensifs mixant la connaissance des théories et des pratiques de sauvetage à la pratique sportive.

Rappelons qu'à cette époque, les pompiers de Vienne ne disposent pas d'échelle aérienne, si ce n'est celle de la société régionale d'électricité, mise à disposition en cas de sinistre dans la mesure où elle est disponible au moment de l'incendie. Les sauvetages se font le plus souvent à l'échelle à crochets et cela exige certaines dispositions sportives.



Fig. 2 – Echelle à crochets.

Le conseil d'administration réuni le 20 octobre 1904 annonce la création d'une section spéciale pour la manœuvre de l'échelle aérienne et pour le sauvetage. Cette section sera commandée par le lieutenant Joseph Linossier et à défaut par le sous-lieutenant Joseph Place. Les sous-officiers attachés à cette section sont MM. Parpette et Nouvel, les caporaux Buisson, Morgue et Dianon, les sapeurs Bergeron, Calvakino Maurice, Bouvard, Logut, Pascal, Rochat, Vincendon, Dézère, Dujet, Rozand, Mollinard et Laurencin. Cette équipe ne sera exempte d'aucun service dans la Compagnie. Le personnel sera muni des insignes de sauvetage portés sur le bras gauche. La nouvelle section commence son travail sans attendre :

« La section de sauvetage, réunie le 11 novembre 1904 en son local de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Mourrier, capitaine, a décidé de commencer ses séances le dimanche 13 novembre 1904 et continuera tous les dimanches sous la direction de M. le lieutenant Linossier. La manœuvre de sauvetage sera faite en tenue d'incendie ».

Mais cette discipline est particulière et exige des aptitudes que tout un chacun ne possède pas. Il n'est donc pas anormal que dans les semaines qui suivent la constitution de cette section de sauvetage, certains éléments qui l'avaient intégrée décident de se retirer soit de leur propre initiative soit sur le conseil appuyé du lieutenant Linossier qui souhaite n'avoir dans cette formation que des hommes aguerris, capables d'évoluer en hauteur, sans crainte du vertige.

Le 28 avril 1905, l'assemblée générale de la Compagnie accepte que la section se rende au concours national de manœuvres et de sauvetages à Ivry car, comme le précise son chef, le capitaine Mourrier, *« maintenant nous sommes assez forts pour nous mesurer avec des compagnies voisines »*.

Les 11 et 12 juin 1905, se déroulent les épreuves du concours. Notre ville est vaillamment représentée comme le souligne le *Journal de Vienne* du 14 juin 1905 :

« La section de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Vienne, qui a pris part au concours d'Ivry, a vaillamment soutenu l'honneur du drapeau. Voici les récompenses qui lui ont été décernées par M. Berteaux, ministre de la guerre : Manœuvres et sauvetage, 1^{er} prix. – Matériel et équipement, 4^e prix. – Ambulances théoriques, 8^e prix. – Manœuvres ambulances, 8^e prix. – Tambours, 1^{er} prix. – Clairons, 1^{er} prix.

C'est la juste récompense du travail assidu auquel s'était astreinte la section prenant part au concours. Ces résultats font également honneur à la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Vienne, toute entière, ainsi qu'à ses dévoués dirigeants ».



Fig. 3 – Souvenir du concours de manœuvres d'Ivry, 11 et 12 juin 1905.

Le lieutenant Joseph Linossier, créateur de la section de sauvetage, décède quelques mois plus tard. Faut-il voir dans ce malheur la cause du déclin de cette section ? Ou l'engouement des premiers mois s'est-il peu à peu effacé au point de réduire cette discipline à un sommeil qui n'a laissé aucune trace dans les archives jusqu'en 1912. Au rapport mensuel de mai, il est précisé que *« le conseil d'administration va incessamment, avec la bonne volonté des sapeurs, surtout pris dans l'élément jeune, pourvoir à la reconstitution de la section de sauvetage. Les sapeurs qui désireront en faire partie devront se faire inscrire chez le sergent-major afin de recommencer les manœuvres et de ne pas perdre notre prestige ».*

A nouveau cette section va s'inscrire dans l'histoire du corps de Vienne, participant à ne nombreux concours régionaux et nationaux avec des résultats qui ont toujours fait honneur à notre ville.

1937, le groupe sportif

L'histoire du groupe sportif débute lors de la réunion du Corps le 25 mars 1937. Le capitaine Félix Viallet, chef de corps, donne la parole au sous-lieutenant Louis Joseph Goubet. Ce jeune officier demande à l'assemblée de se prononcer sur la possibilité de créer au sein de l'unité une section d'éducation physique comme l'ont déjà fait plusieurs autres villes de notre région. Il argumente ses propos par un exposé réalisé par le capitaine Daragon du corps des sapeurs-pompiers de Lyon qui incite à la mise en place de telles sections d'éducation physique dans les compagnies. Le chef de corps, Félix Viallet, est favorable à une telle proposition et demande que, dès le soir même, les personnels intéressés se fassent connaître. Sur les quarante-trois présents, vingt-six s'inscrivent spontanément. Le capitaine Viallet est heureux de constater un tel élan pour la pratique du sport. Il reste toutefois prudent : s'il indique que sans retard et avec l'aide du sous-lieutenant Goubet il va tout mettre en œuvre afin que ce groupe gymnique puisse fonctionner, il précise que ce n'est là qu'un essai qui s'étalera sur une année. Au terme de l'année écoulée, un bilan sera établi qui seul permettra d'adopter définitivement au sein du Corps la création du groupe sportif.

Le groupe, né de l'initiative de Louis Joseph Goubet, dispose donc de douze mois pour faire ses preuves. On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé ce jeune officier à proposer une telle création. Mais avant cela, prenons juste un instant pour faire plus ample connaissance avec Louis Joseph Goubet tel qu'il officie au sein du corps en 1937 : ce jeune homme travaille dans l'industrie textile viennoise avec la qualification de fileur ; il demeure au Mas de Seigne. Il entre à la Compagnie le 13 novembre 1924. Trois ans plus tard, le 8 février 1927, il reçoit ses premiers galons avec le grade de caporal. Le registre du Corps précise d'ailleurs « caporal mécanicien ». Il devient sous-officier le 10 mai 1928 avec le grade de sergent. Le 8 octobre 1935 il accède au corps des officiers avec le grade de sous-lieutenant.

Alors, pourquoi imaginer au sein de la Compagnie la formation d'un groupe sportif ? Il y a là plusieurs motivations :

- au sein de l'unité se côtoient des personnels appartenant à différentes tranches d'âge et le dynamisme du jeune officier le pousse à s'investir dans une meilleure prise en mains des personnels qu'il a à commander. La pratique sportive apparaît ainsi comme un moyen privilégié afin de renforcer l'entente intergénérationnelle et rassembler les énergies pour au final consolider l'esprit de corps s'il en était besoin.

- de plus en plus de villes environnantes se sont lancées dans cette expérience et toutes semblent particulièrement satisfaites au point qu'elles sont chaque année plus nombreuses à envoyer des invitations à participer à des concours de manœuvres et d'éducation physique. Vienne ferait tâche si le Corps ne s'investissait pas dans cette discipline.

- la personnalité même de Louis Joseph Goubet ne peut qu'aller vers l'avenir. Et pour cet homme dynamique et entreprenant, cet avenir passe obligatoirement par la reconnaissance du rôle de Vienne au sein de la région. Cela se traduit dans

l'esprit du jeune officier par l'envie de promouvoir l'essor de notre cité au travers du rayonnement de son corps de sapeurs-pompiers. Or, un tel but ne peut être atteint au travers du seul levier que constituent les interventions. Il faut une autre palette, un autre affichage davantage tourné vers le public et qui mettrait en valeur l'éclat de notre Compagnie : pour cela il faut se battre avec d'autres compétiteurs et le terrain de l'éducation physique paraît tout à fait approprié.

L'essai est donc lancé le 25 mars 1937. Lors de la réunion suivante du conseil d'administration du Corps, le sous-lieutenant Goubet donne lecture d'une lettre de Lucien Hussel, maire de Vienne. Le maire a été mis au courant par le capitaine Viallet de la création du groupe sportif à titre d'essai pour un an. Lucien Hussel approuve pleinement cette heureuse initiative. Ce soutien du maire est important car pour ses activités le groupe gymnique a besoin de plusieurs supports. C'est donc avec satisfaction que le même conseil d'administration, à nouveau réuni le 22 avril 1937, prend connaissance des informations suivantes :

- M. le Principal du collège Ponsard autorise le groupe à utiliser la salle d'éducation physique à raison d'une séance par semaine, le soir après dix-sept heures ou le samedi après-midi.

- les séances d'entraînement se dérouleront chaque samedi de dix-sept à dix-neuf heures au stade municipal, avec possibilité de repli en cas de pluie dans la salle du collège.

- le conseil d'administration ouvre un crédit spécial pour l'acquisition de maillots et de mi-cuisses. Les participants sont responsables de ces effets et devront les entretenir en bon état. Par contre, chacun devra supporter la charge financière de l'achat de ses chaussures de sport.

- le premier entraînement se fera au stade municipal le samedi 24 avril 1937 à dix heures.

L'affaire semble en bonne voie. Début mai, des maillots et cuissards sont achetés au magasin Pirodon pour un montant de 635 francs. En juin, le groupe sportif des sapeurs-pompiers de Vienne est officiellement affilié sous le numéro 784 à la Fédération de gymnastique du Sud-Est, ce qui permet de bénéficier de certains avantages en contrepartie d'une cotisation minime.

Au fil des entraînements, le groupe affirme sa personnalité ; Louis Joseph Goubet est de plus en plus persuadé que la réussite est au bout de ses efforts, mais pour cela il faut non seulement acquérir les fondamentaux mais il faut pousser plus loin et les dépasser. Il faut aussi savoir se mettre en valeur. A cette fin, le groupe sera doté de pantalons blancs, de ceintures rouges et de bérêts basques. Le conseil d'administration ne regarde pas à la dépense puisqu'il prend en charge une facture de 900 francs.

Six mois viennent de s'écouler : nous sommes à la réunion du Corps ce 13 octobre 1937. Le lieutenant Goubet a la lourde responsabilité d'exposer le bilan des premiers mois d'existence du groupe sportif. Il rappelle les termes de la réunion de mars 1937, date de départ de ce test pour un an. Il fournit des détails précis sur la marche ascendante du groupe après avoir dressé un bilan des présences qui

toutes se révèlent assidues. Il félicite tous les membres du groupe pour leur fidélité aux entraînements. L'officier souligne aussi tout particulièrement les services rendus par M. Fauriel qui a bien voulu assurer la responsabilité de moniteur du groupe avec dévouement et abnégation. Le lieutenant aborde les points forts qui ont marqué les six mois écoulés :

- le brevet sportif populaire passé avec succès par neuf membres du groupe ;
- la gratuité des séances de natation chaque jeudi à la piscine du quai Pajot, gratuité rendue possible grâce à la bienveillance du conseil des directeurs de la Caisse d'Épargne ;
- la première démonstration du groupe devant le public viennois lors de la fête nationale du 14 juillet, démonstration qui fut fort goûtée de l'assistance.

« (...) Les Glaneuses de l'Amicale font ensuite divers mouvements d'ensemble sous la direction de Mlle Ercole, puis le corps des Sapeurs-Pompiers manœuvre à la plus grande satisfaction de tous, sous la direction de M. Fauriel, au portique Daragon. De longs et frénétiques applaudissements accueillent les évolutions des sympathiques sapeurs viennois.

Après une série d'exercices physiques en maillots, ils disparaissent et réapparaissent bientôt transformés, tels des Frégoli habiles, casqués et vêtus du costume que nous leur connaissons. Et avec la même agilité, ils gravissent rapidement les échelles du portique et regagnent le sol, en se laissant glisser le long d'une barre lisse ».
[Journal de Vienne du 17 juillet 1937]

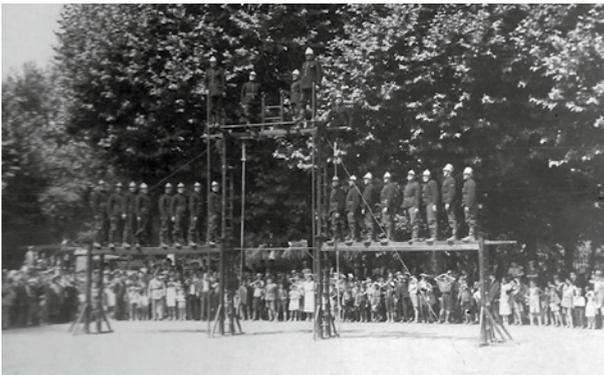
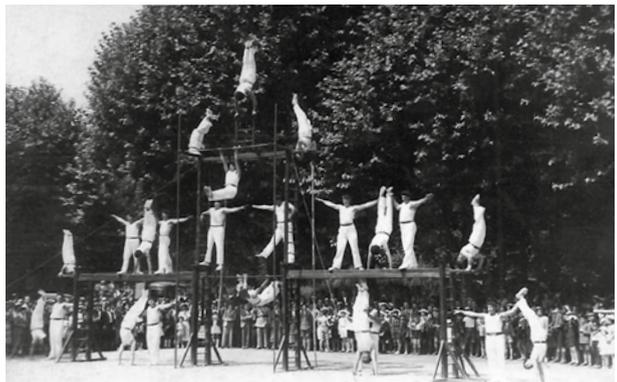


Fig. 4 et 5 - Le 14 juillet 1937.
Premières démonstrations
du groupe sportif
au Champ-de-Mars.



A mi-parcours du délai d'essai, le bilan s'avère donc tout à fait satisfaisant. Mais s'endormir sur de tels lauriers serait bien hasardeux. Il faut persévérer, s'entraîner toujours et encore afin de pouvoir dès 1938 participer à des concours et à des manifestations sportives face à d'autres compétiteurs. Comme à son habitude, Louis Joseph est bouillant d'impatience : pour lui, les six mois écoulés ont été amplement suffisants pour démontrer le bien-fondé et l'efficacité du groupe sportif ; point n'est besoin d'attendre encore six autres longs mois pour en officialiser de façon définitive l'existence au sein du Corps. Le capitaine Félix Viallet partage cet enthousiasme mais de façon plus prudente ; il rappelle les conditions qui ont été posées en mars 1937 pour la création de la section. Toutefois, si ce soir la même assemblée décidait de revenir sur les conditions qu'elle-même avait fixées en 1937 et décidait d'officialiser dès maintenant l'existence du groupe, il n'y verrait aucune objection. Le capitaine demande donc à l'assemblée de se prononcer sans ambiguïté. Le sergent-major Ribod souhaite que l'assemblée se prononce au travers d'un vote à bulletins secrets : il y a 37 votants, 32 se prononceront en faveur de l'officialisation immédiate, 5 se prononceront contre. Le groupe sportif est donc définitivement créé.

Le 7 décembre 1937, le capitaine Félix Viallet a le plaisir de porter à la connaissance du conseil d'administration du Corps l'invitation envoyée par les sapeurs-pompiers de Lyon pour participer au concours national qu'ils vont organiser dans l'année. La compagnie viennoise confirme sa présence. Ce concours représente une belle opportunité aux yeux du lieutenant Goubet : les corps de Lyon et de Vienne ont depuis longtemps tissé de forts liens d'amitié. La terrible catastrophe de Saint-Jean survenue sept ans plus tôt résonne encore dramatiquement dans tous les esprits. Parmi les dix-neuf sapeurs-pompiers lyonnais morts dans cet éboulement de Fourvière, trois étaient originaires de Vienne, le capitaine Rochat dont le frère commanda le Corps de notre ville, le caporal Robert et le sapeur Cayrier. Ce deuil n'a fait que renforcer encore davantage les liens entre les deux unités. Aussi, aller affronter le grand frère sur son terrain dans le cadre d'un concours national de sapeurs-pompiers est une occasion à ne pas manquer.

Lors du conseil d'administration du 4 janvier 1938, Louis Joseph Goubet décortique en détail toutes les modalités du concours national de Lyon qui aura lieu les 17, 18, 19 et 20 juin prochains. La tâche paraît ardue mais elle ne fait pas peur au tempérament bouillant du jeune officier. Le lieutenant explique qu'il a consulté ce même jour les membres du groupe sportif pour connaître leur ressenti face aux épreuves annoncées de cette compétition car se mettre à niveau va exiger de tous un gros investissement en termes d'entraînements. Tous les membres ont été unanimes pour répondre qu'ils participeraient activement aux épreuves du concours. Cependant pour Louis Joseph Goubet, il n'y a pas que le volet entraînement physique à travailler : si on veut se préparer dans les meilleures conditions, il faut que tous les rouages de l'organisation préparatoire à cette rencontre sportive soient efficaces. En conséquence, il obtient du conseil d'administration la composition d'une commission technique spécifique pour le groupe sportif. Voici la constitution de cette commission :

Président d'honneur, de droit : capitaine Félix Viallet, chef de corps ; président actif : lieutenant Goubet ; vice-président : lieutenant Jean Linossier ; secrétaire : sergent-fourrier Molinard ; trésorier : sergent Morgue ; membres : sergent Julien, caporal Odet, sapeur Gaffodio ; moniteur chef : M. Fauriel ; moniteur adjoint : M. Camagne.

Fig. 6 - L'état-major du Corps, dans les années 40, membres principaux de la commission technique de 1938 - De g. à dr. : lieutenant Linossier, capitaine Felix Viallet (chef de corps), vraisemblablement Emile Viallet (frère de Felix), et le lieutenant Goubet.



Désormais le groupe sportif s'affiche comme une entité spécifique qui va imposer sa présence au fil des réunions du conseil d'administration du Corps : lors de la séance du 8 février 1938, Louis Joseph Goubet obtient du conseil l'attribution d'une subvention de mille francs pour le groupe sportif. Le conseil réfléchit également à la possibilité d'acheter une camionnette en contrepartie de la pompe automobile n°2 ; cette camionnette servirait pour les incendies mais également pour les transports du groupe sportif et de son matériel au stade municipal et aux différentes manifestations¹.

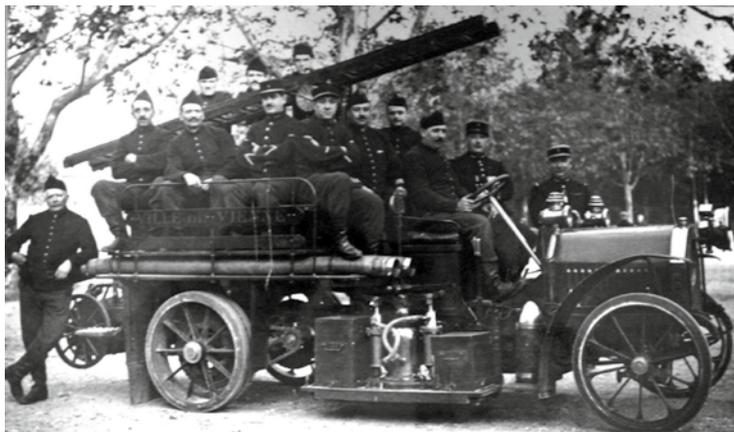


Fig. 7 - Effectif sur la 2^e autopompe au Champ-de-Mars, en 1923.

1. - La pompe automobile n°2 dont la vente est évoquée est une autopompe Berliet type CAK. Elle fut fabriquée en 1909 et achetée alors par les sapeurs-pompiers de Lyon où elle servit jusqu'en 1919. Mais, cet engin était le seul de la marque Berliet au corps de Lyon, Lyon ayant préféré des véhicules de marque Delahaye-Fargot pour les meilleures performances hydrauliques de la pompe. Pour homogénéiser son parc, Lyon décide de se séparer de la pompe Berliet en 1919. Vienne saisit l'occasion et décida d'en faire l'acquisition grâce à la générosité d'un groupement d'industriels locaux au prix de 18.000 F. Cette pompe était du même modèle que celle que Madame Pascal-Valluit avait offerte à notre ville en 1911. Vienne la revendit en janvier 1959 à la commune de Frontonas où elle servit encore vaillamment plusieurs années avant d'être récupérée par la famille Berliet qui en fit don en 1976 au prestigieux musée des sapeurs-pompiers de Lyon où vous pourrez encore aujourd'hui l'admirer. Quant à la camionnette dont l'acquisition est projetée, peut-être est-ce le fameux véhicule Berliet de type KL2 acheté d'occasion très certainement aussi aux sapeurs-pompiers de Lyon, véhicule ordinaire dont je n'ai malheureusement pas trouvé beaucoup de traces, si ce n'est la confirmation que le corps lyonnais avait bien possédé un véhicule de ce modèle qu'il utilisait comme camionnette pour le service quotidien non opérationnel.

**AU FEU ! GRIEZ-VOUS LORS-
QU'UN SINISTRE VOUS MENAGE.**

- Avez-vous pensé à quel en- ●
- traînement physique doit ●
- s'astreindre le pompier en ●
- dehors de tous les sentiments ●
- de dévouement qui forment, ●
- ses qualités. Avez-vous réflé- ●
- chi à cela et avez-vous pensé ●
- que votre aide pouvait lui ●
- être de QUELQUES SECOURS ●

**NOTRE CORPS DE SAPEURS-
POMPIERS VOLONTAIRES a main-
tenant une SECTION SPORTIVE.**

- mais il faut à cette section ●
- sportive du matériel -- (por- ●
- tique Darragon, etc...) qu'il ●
- ne lui sera possible d'acqué- ●
- rir que si vous répondez à ●
- SON APPEL. ●

**SOUSCRIVEZ-DONC SANS PLUS
ATTENDRE au TIRAGE à LOTS**

- dont les billets vendus au ●
- prix modique de 1 FRANC ●
- vous permettront d'assister ●
- à une Fête Gymnique de ●
- premier ordre qui se dérou- ●
- lera en MAI prochain, dans la ●
- Cour du Théâtre du Forum ●

Mais en 1938, la nouvelle la plus importante qui émaille cette réunion du conseil d'administration du 8 février réside dans l'annonce suivante : le groupe sportif a l'intention d'organiser une souscription auprès de la population viennoise.

Il s'agira d'une souscription à lots, sorte de tombola, dont le bénéfice sera utilisé pour l'achat des matériels destinés au groupe sportif. Cette souscription s'inscrira dans le cadre d'une grande fête gymnique qui aura lieu le 8 mai 1938 dans la cour du Forum où se déroulera également le tirage des lots de la souscription.

Fig. 8 - Appel à la souscription par la presse.

La grande fête gymnique du 8 mai 1938

Dès lors, sans attendre, il faut œuvrer pour préparer au mieux cette manifestation et notamment avvertir la population de notre cité.

Plusieurs mentions paraîtront dans la presse locale, tel cet appel lancé dans le *Journal de Vienne* du 5 mars 1938, et cet autre article signé de Prosper Gien dans le *Journal de Vienne* du 12 mars (fig. 10). Ces lignes sont d'ailleurs très intéressantes car nous étions restés sur l'impression d'une brillante démonstration faite au Champ-de-Mars lors du 14 juillet 1937 ; mais là, le chroniqueur nous révèle que tout n'était pas aussi parfait qu'on a bien voulu le dire à l'époque. Mais, à décharge, le groupe sportif était alors, une création toute récente.

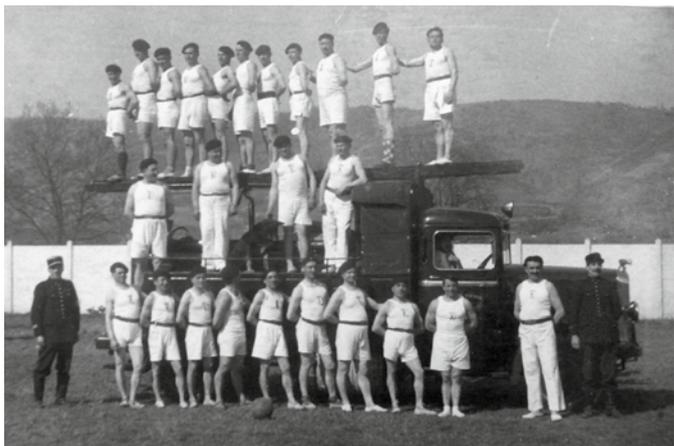
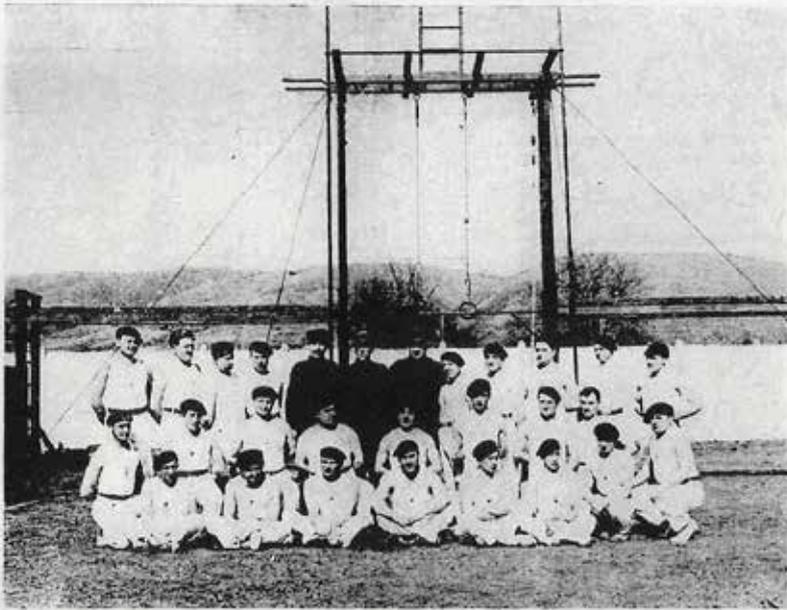


Fig. 9 - Le groupe devant le fourgon Latil arrivé au Corps en 1934 et qui est aujourd'hui au musée des sapeurs-pompiers de Lyon.

Quand le Groupe Sportif du Corps est à l'entraînement



M. le capitaine Félix Viallet, MM. les lieutenants Linossier et Goubet, le moniteur Fauriel entourés des sapeurs du Groupe Sportif

Il n'y a pas à notre connaissance de Viennois qui n'ont pour le Corps de nos Sapeurs-Pompiers volontaires une grande sympathie. En maintes circonstances nous avons pu les voir à l'œuvre et nous savons tout le dévouement, la générosité, l'abnégation qui sont nécessaires à l'accomplissement de ce dur métier qu'ils considèrent tous, comme un devoir, comme une mission.

Mais pour se maintenir dans les conditions physiques favorables il est presque indispensable que les sapeurs-pompiers pratiquent d'une manière suivie les exercices qui développent les muscles et leur confèrent la souplesse indispensable.

C'est en 1936, sur l'initiative du Capitaine Darragon des Pompiers de Lyon que furent créés dans le Corps des Sapeurs-Pompiers les groupes sportifs aujourd'hui nombreux.

Il y a un an, en mai 1937 était formé celui de notre compagnie et moins de six mois après, nous assistions sur la place du Champ de Mars tandis que se déroulaient les fêtes du 14 juillet, à une magnifique démonstration.

On peut bien dire que l'entraînement n'était pas encore à son point le plus parfait, mais depuis le groupe sportif des Sapeurs-Pompiers Viennois compte de vé-

ritables athlètes, ainsi que nos compatriotes pourront en juger en mai prochain lors de la grande fête prévue, fête qui aura lieu dans la Cour du Forum et au cours de laquelle seront présentés, plusieurs des exercices que notre groupe sportif doit produire les 17, 18 et 19 juin au concours des Sapeurs-Pompiers organisé à Lyon par le Commandant Rossignol.

Dimanche passé nous étions conviés au terrain de manœuvre sur lequel un portique Darragon avait été dressé. Un soleil printanier nous fit oublier que les pompiers (pour la première fois et il ne s'agissait pas d'un incendie) étaient en retard.

Sous la conduite toute amicale (j'allais dire paternelle) de M. le Capitaine Viallet, de MM. les Lieutenants Linossier et Goubet les membres du groupe sportif du Corps qui compte 27 athlètes, arrivaient bientôt sur le terrain, et sous la conduite du dévoué moniteur M. Fauriel la séance commença.

Gymnastique rythmique, manœuvre avec l'échelle (une échelle qui était un peu là) lancement de commande, match de basket, manœuvre au portique, enfin pyramide.

Le moniteur Fauriel plaçait ses hommes sur le portique, lorsqu'on entendit cette phrase tomber du

plus haut étage : « Alors mécolle ça m'change pas j'habite au quatrième. » et tout le monde de rire, car est-il besoin de vous dire que la bonne humeur et l'entrain font prime chez nos sapeurs. C'est sans doute ce qui faisait dire au lieutenant Goubet « Nous avons eu bien raison de fonder cette section sportive, nos sapeurs sont de grands enfants ».

De grands enfants, oui peut-être mais de bons athlètes. Aussi pour mener à bien cet entraînement physique et atteindre la perfection le groupe sportif a besoin d'un matériel approprié et c'est pourquoi la fête de mai prochain a été organisée, c'est pourquoi les billets y donneront le droit d'entrer sont déjà en vente.

Mais les billets de cette souscription qui sont vendus au prix modique de 1 franc donnent en outre droit à un tirage de superbes lots et ce n'est pas là, le moindre attrait pour le souscripteur qui peut prétendre ainsi à gagner un objet de valeur tout en encourageant une belle initiative.

Viennois n'attendez donc pas pour souscrire, demandez les billets de la souscription du Groupe Sportif du Corps des Sapeurs-Pompiers de nombreux magasins de notre ville en ont accepté le dépôt.

Prosper Gien.

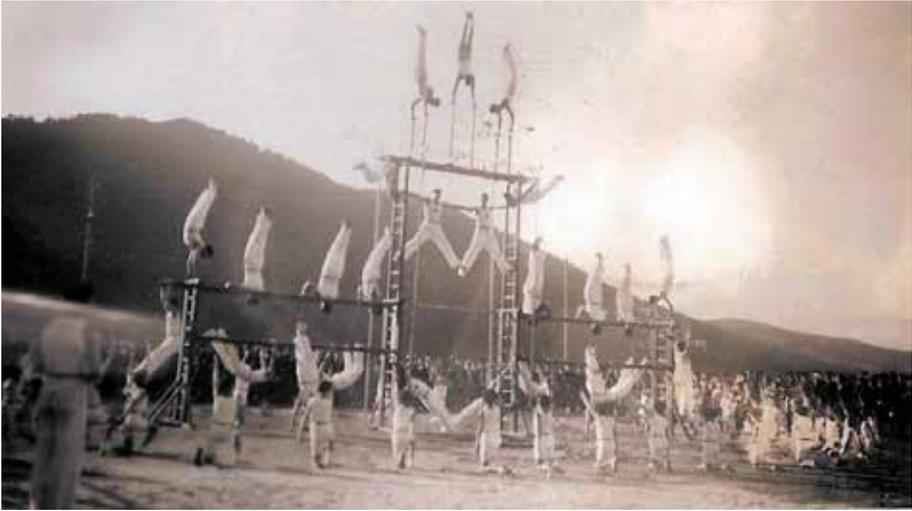


Fig. 11 - Le groupe en démonstration : la pyramide.

L'autre hebdomadaire local, le *Moniteur viennois* nous gratifie de ces quelques lignes dans son édition du 7 mai, c'est à dire la veille de la fête :

« La commission sportive du Corps des Sapeurs-Pompiers de Vienne nous prie d'être son interprète pour remercier la population de l'accueil enthousiaste qu'elle a bien voulu réserver à sa souscription.

La matinée qui aura lieu demain dimanche dans la cour du Forum commencera à 14 h 30 TRÈS EXACTEMENT en raison de la longueur du programme très chargé. Un billet d'entrée gratuite est délivré sur présentation de trois billets de souscription. La soirée se terminera d'autre part par un grand bal public place de l'Hôtel de Ville, bal donné avec le concours de l'orchestre Vargoz et des commerçants de la place. En cas de mauvais temps, ces différentes manifestations se dérouleront salle des fêtes ».

Bien entendu, la commission technique du groupe sportif n'a pas omis de penser à l'invitation des différentes personnalités dont la présence s'avère indispensable pour donner du cachet à la manifestation. Puisque tout semble prêt, place à la fête ! Un imprimé en donnait le programme (fig. 13).

Le *Moniteur viennois* se fit l'écho de la réussite de cette fête dans ses colonnes parues le 17 mai 1938 :

« Cette fête, organisée avec le bienveillant appui de la municipalité et des présidents des sociétés locales apportant leur concours, et placée sous la présidence effective de MM. Lucien Husel, député-maire de la ville de Vienne, du général Husson, commandant d'armes, du commandant Place, sous-inspecteur départemental des sapeurs-pompiers, du capitaine Félix Viallet, commandant le Corps des sapeurs-pompiers de Vienne, du capitaine Daragon des sapeurs-pompiers lyonnais, qui prennent place au premier rang de l'assemblée.

Autour d'eux, nous reconnaissons au hasard : MM. Lambert, Tournier et Abram, adjoints au maire, Michalon, industriel, Colin, président de la commission des Hospices, les présidents des sociétés locales, les membres de la Presse, etc.



Fig. 12 - Invitation à la fête gymnique du 8 mai 1938.



Fig. 13 - Programme de la Grande fête musicale et gymnique, du 8 mai 1938.

Continental-Bar Ses Consommations de premier choix

Mathieu GUIDICELLI Sa belle terrasse

Place St-Maurice Tél. : 1-13

Tout le monde est content de

PHOTO-GIGLI

Soyez-le également

PROGRAMME

| PREMIERE PARTIE | DEUXIEME PARTIE |
|--|---|
| 1. L'Écho du Magny WABERER. | 10. Ballet d'Isaïe BISSON. |
| 2. L'Écho de la Vallée ET BREVET DES CHIFFRÉS F. LAURENT. | 11. Exercices d'éducation physique, par deux groupes de Pupilles A.E.P. |
| 3. El Gladiador SAGE. | 12. Exercices aux barres parallèles A. LAPOINTE. |
| Théâtre (Méduse) MAURICE. | 13. La Nuit Aimer, Boire, Chanter ESCOFFIER STRASSER. |
| 4. Leçon d'éducation physique, Pédagogie. A.E.P. | 14. Mouvements d'ensemble A. LAPOINTE. |
| 5. Exercices simultanés aux barres parallèles. A.E.P. | 15. Ballet des Matalots, Enfants. A.E.P. |
| 6. Aubade sur le Fleuve PIERREUX. | 16. Présentation de la Section d'Honneur, aux différents degrés. A.E.P. |
| Margot laboura les vignes THOMAS CHIRAZAL ANGERET. | 17. Ballet Blanc, Section Féminine A. LAPOINTE. |
| 7. Ballet des Canteliers. A. LAPOINTE. | 18. Pyramides par le Groupe Sportif des Sapeurs-Pompiers. |
| 8. Travail Artistique sur fil de fer, Pupilles. A.E.P. | |
| 9. Mouvements d'ensemble avec perches. A. LAPOINTE. | |
| 10. Ballet des Paysans, Section Féminine. A. LAPOINTE. | |

Préparez votre production gymnique, l'excellente société *Le Meuble des Chasseurs* réalisera les meilleurs costumes de vos Répétitions.

ENTR'ACTE au cours duquel
seront tirés les principaux LOTS de la Souscription

A 20 h. 30, Place de l'Hôtel-de-Ville

GRAND BAL

organisé avec la participation des COMMERÇANTS de la Ville

C'est le Réveil des Chasseurs, sous la direction de son chef M. Vargoz, qui, au son du cor, ouvre le feu si l'on peut dire, un feu étincelant de musique et de productions gymniques que n'auront pas à éteindre les braves pompiers à l'honneur aujourd'hui. L'orchestre symphonique, placé au bas de la scène, lui succède et entraîné par M. Maurice Pierret, interprète une marche de Souza et finalement traduit avec beaucoup de justesse une large sélection de Thaïs de Massenet, écoutée dans le plus grand silence et largement applaudie.

Une leçon d'éducation physique par les pupillettes de l'Association Sportive des Etablissements Réunis, dont M. Serpollier est le moniteur averti, ouvre la partie gymnique et sportive du programme fort chargé mais fort intéressant.

Des exercices simultanés aux barres parallèles, par la même association, soulèvent les bravos de l'assistance enthousiasmée devant ces exercices de force si habilement réussis et si remarquablement exécutés.

L'Union Chorale de Vienne, avec à sa tête son directeur, M. Charles Faure, recueille sa part d'applaudissements en chantant L'Aubade sur le fleuve de Paetorius, et Margot, labourez les vignes d'Arcadelt. Les voix féminines, bien préparées par leur directrice Mme Chantelauze, se mêlent très étroitement aux voix masculines et le résultat obtenu est du plus heureux effet.

Voici maintenant de jeunes canoëistes, munis d'avirons, qui s'avancent sur la scène pour danser le ballet des canotiers qu'entraîne le sympathique moniteur Fauriel.

Mais incontestablement le travail artistique sur fil de fer par les pupillettes de l'A.S.E.R. est formidable. Et nous n'employons ce mot qu'à bon escient pour souligner la véritable qualité du travail fourni par les jeunes élèves de M. Serpollier.

Des mouvements d'ensemble fort gracieux, avec perches, dirigés par Mlle Ercole avec un sens du rythme remarquable et accompagnés au piano par M. André Graviolo, ainsi que le joli ballet des paysans, trop court au gré des spectateurs, terminent fort agréablement cette première partie du programme qu'accompagnaient par intermittence l'Orchestre symphonique et le Réveil des Chasseurs.

Voici l'entracte, au cours duquel sont tirés les principaux lots de la souscription dont on sait que le bénéfice sera entièrement affecté à l'achat de matériel pour la section sportive des sapeurs-pompiers.

Enfin, on applaudit à nouveau les mêmes sociétés, les mêmes artistes, les mêmes gymnastes, soit travaillant seuls, soit avec engins, et les pyramides par le Groupe Sportif des sapeurs-pompiers de Vienne ont conquis les spectateurs qui se répandent en larges et prolongés applaudissements.

Pour la première fois, en effet, il était permis à nos concitoyens de voir évoluer ce jeune Groupe Sportif dont la création est toute récente et qui a déjà conquis tous les suffrages des Viennois qui savent que cette force sage et disciplinée sera toujours uniquement employée au service du dévouement le plus pur et le plus désintéressé qui soit.

Nous voudrions adresser des compliments à tous ceux qui de près ou de loin furent les organisateurs et les réalisateurs de cette merveilleuse manifestation de plein air. Dans la crainte d'un oubli toujours possible, nous ne nommerons personne en particulier, mais nous dirons merci à tous les sapeurs-pompiers qui savent comme nous les aimons et qui connaissent notre admiration devant leur volontaire sacrifice ».



Fig. 14 - Fête gymnique, dans « l'enceinte du forum romain » (= cour du théâtre municipal), 8 mai 1938. Les cors ouvrent la fête.

Fig. 15 - Fête gymnique, dans « l'enceinte du forum romain » (= cour du théâtre municipal). Barres parallèles.

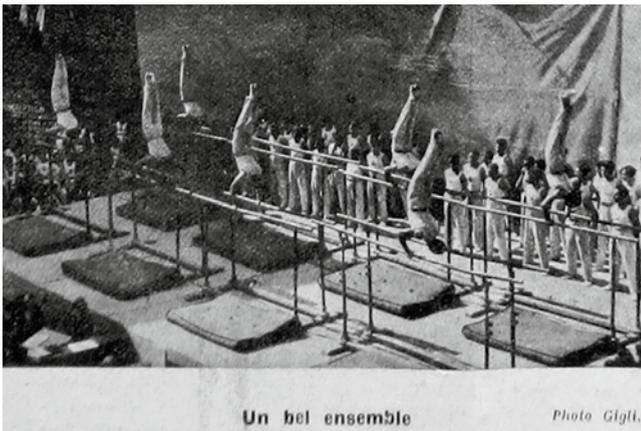
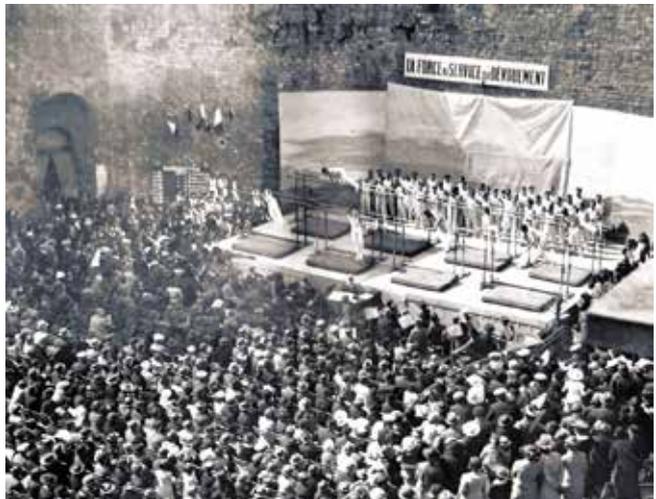


Fig. 16 - Fête gymnique. « Un bel ensemble » sur barres parallèles.

Visiblement, le chroniqueur du *Moniteur viennois* a effacé de sa mémoire la démonstration réalisée au Champ-de-Mars le 14 juillet précédent. L'autre hebdomadaire, le *Journal de Vienne* n'est pas en reste : il produit un article agrémenté de photographies dans son édition du 14 mai. Le contenu de fond est presque identique mais je vais toutefois en reproduire ici quelques passages qui donnent un éclairage nouveau sur cette belle manifestation :



Fig. 17 - Fête gymnique,
8 mai 1938. Chorale.



Fig. 18 - Fête gymnique,
8 mai 1938.
Gracieux mouvements.

« Un incomparable succès a couronné le premier gala du Groupe Sportif des Sapeurs-Pompiers de Vienne.

Ce n'est pas la première fois que les initiatives locales songent à la cour du Forum pour y organiser des fêtes. Bien peu d'entre elles cependant y réunirent pareille affluence. Près de 3000 personnes vinrent à cette matinée. Toutes les prévisions furent dépassées et nombre de spectateurs durent rester debout.

Dans le cadre grandiose des murailles antiques, tout semblait s'être donné rendez-vous pour encourager les efforts accomplis depuis des semaines pour mettre sur pied cette organisation ; et même le soleil, le vieux Père Soleil, sans lequel une fête dans notre riante vallée n'est jamais une fête, dont on avait jusqu'à la veille pu craindre la défection, s'était installé en maître dans un ciel pur.

De nombreuses personnalités avaient tenu à prouver aux valeureux sapeurs de Vienne leur sympathie (...).

Le programme particulièrement copieux élaboré pour cette matinée comportait une originalité certaine et une initiative à laquelle peut-être diverses organisations avaient songé, mais qui avait recueilli jusqu'alors plus de critiques et de sourires sceptiques que d'encouragements.

Notre ville compte de nombreuses et actives sociétés qui groupent chacune d'excellents éléments. Obtenir leur collaboration, voilà à quoi se consacrèrent les officiers et les sapeurs depuis quelques semaines et ainsi fut mis sur pied un programme que chaque spectateur apprécia.

Il serait vain de se perdre en commentaires, de souligner plus spécialement tel ou tel numéro. Dans l'ensemble tout fut parfait. (...) Pour terminer la fête, le Groupe sportif des sapeurs-pompiers exécuta deux splendides pyramides. Le soir, un bal qui se poursuivit tard dans la soirée, clôtura la journée.

Nous ne pouvons ici que féliciter tous ceux qui y prirent part, tous ceux qui se dépensèrent sans compter pour en assurer une impeccable organisation, en particulier les lieutenants Goubet et Linossier, qui depuis plusieurs semaines ne ménagèrent pas leur temps.

Ainsi, pleinement favorisée par le beau temps, se termina cette journée qui, dans les annales des sociétés viennoises, marquera comme un excellent souvenir ».

La fête est maintenant terminée : de l'avis de tous, elle fut réussie. Une semaine plus tard, au sein du Corps, la soirée du 17 mai 1938 est marquée par deux réunions :

- Une réunion de l'ensemble de la Compagnie dans laquelle tout d'abord le capitaine Viallet adresse ses plus vives félicitations pour la réussite de la fête gymnique. Puis est abordé le sujet du concours national à Lyon qui aura lieu dans un mois. Comme le groupe sportif va y participer, l'effectif restant à Vienne sera réduit : il faut donc organiser une garde opérationnelle afin de pouvoir continuer à assurer convenablement la sécurité. Le capitaine fait alors appel à des bonnes volontés pour assurer ce tour de garde en supplément des gardes normalement programmées. La plupart des présents qui ne font pas partie du groupe sportif se porte spontanément volontaire pour assurer ce service le 19 juin. Cela réjouit le chef de corps de voir que beaucoup se dévouent pour permettre à l'équipe sportive tout entière de pouvoir se déplacer. Mais hélas, ce n'est pas le cas de tous.
- En effet, la seconde réunion, plus restreinte puisqu'il s'agit d'une séance du conseil d'administration, est motivée pour porter un rappel à l'ordre à trois sapeurs qui ont entrepris de mener une campagne de dénigrement à l'encontre du groupe sportif. Le capitaine les enjoint de cesser immédiatement ces polémiques qui, tout en étant dirigées seulement contre l'équipe sportive, portent un préjudice certain au Corps tout entier.

Le concours national à Lyon

Il y aurait beaucoup à dire au sujet de ce grand concours national des sapeurs-pompiers qui s'est tenu à Lyon du 17 au 20 juin 1938. Mais je vais me restreindre à ce qui concerne plus particulièrement la participation du groupe sportif de nos sapeurs-pompiers à cette manifestation d'ampleur. Je signale simplement, avant d'aborder les résultats obtenus par l'équipe viennoise, que ce concours fut marqué par l'inauguration de la seconde tranche de locaux de la caserne lyonnaise de la rue Pierre-Corneille, bien connue de nombreux pompiers de toute la région puisqu'elle fut pendant des décennies le siège de l'état-major des sapeurs-pompiers de Lyon. Après une première tranche mise en service trois ans auparavant, ces nouveaux locaux concernent une grande remise à véhicules, 65 logements, un laboratoire de chimie pour la défense passive, une salle de douches, une infirmerie et surtout un abri souterrain pouvant recevoir environ 150 personnes en cas de bombardement.



Fig. 19 - La nouvelle caserne lyonnaise de la rue Pierre-Corneille [photo extraite du journal *Le Salut Public* du 18 juin 1938].



Fig. 20 - Place Bellecour à Lyon, un groupe sportif de sapeurs-pompiers, très certainement de Lyon, présent au concours.

Notre section sportive malgré sa jeunesse se comporta vaillamment face à d'autres adversaires plus aguerris. Le palmarès des récompenses obtenues honore chacun des participants et rejaillit sur l'ensemble du personnel du Corps, tous, gymnastes ou non, ayant pris une part active afin d'atteindre ce brillant résultat. Le *Journal de Vienne* du 25 juin accorde dans ses colonnes quelques lignes sur le succès viennois :

« Nos sapeurs-pompiers à Lyon - La section d'éducation physique qui s'est présentée à Lyon sous les ordres du sous-lieutenant Goubet, a obtenu : Division d'excellence, 3^{ème} prix au classement général ; division d'honneur, 7^{ème} prix au classement général ; premier prix aux aptitudes physiques. Au concours individuel, sur l'ensemble des sapeurs présentés, 5 ont été classés dans les premiers. Nos vifs compliments ».

Le conseil municipal de Vienne réuni le 15 juillet adresse lui aussi ses félicitations comme on peut le lire dans le *Journal de Vienne* du 23 juillet 1938 :

« M. le Maire indique au conseil municipal le résultat du concours de Lyon pour la section d'éducation physique des sapeurs-pompiers de Vienne. Le conseil municipal à l'unanimité exprime des félicitations pour les classements obtenus pour la division d'excellence et la division d'honneur, pour le prix d'aptitude physique et pour les concours individuels, et charge M. le Maire d'adresser ses compliments à M. le capitaine Viallet commandant le Corps des sapeurs-pompiers, et à M. le lieutenant Goubet, président de la section sportive ».

Après avoir démontré ses belles capacités au concours national de Lyon, le groupe sportif continua à s'afficher avec de brillants résultats dans tous les concours régionaux, remportant chaque fois des classements plus qu'honorables. L'année suivante, 1939, verra dès le mois de septembre le début d'une trop longue période de malheurs qui envahira une grande partie de notre planète. Le groupe sportif survivra tant bien que mal, mais cela est une autre histoire...



Fig. 21 - Groupe gymnique des sapeurs-pompiers : défilé.

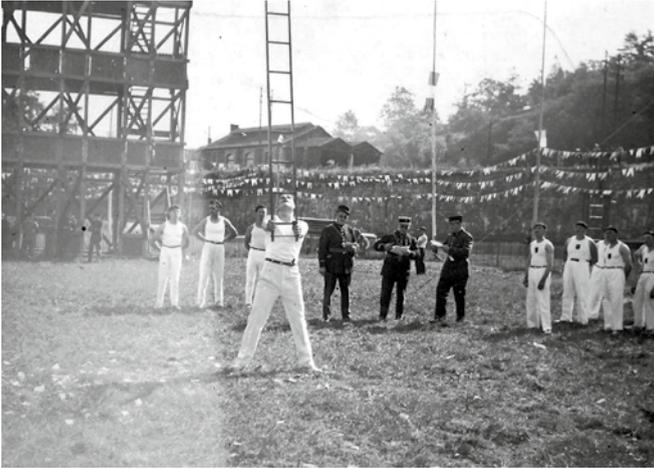


Fig. 22-23 - Groupe gymnique des sapeurs-pompiers : exercices.



Toutefois, avant de quitter cette période d'avant-guerre, je me permets d'ajouter une digression qui me tient à cœur. Je m'explique : plaçons-nous dans les mois qui ont suivi la fête du 8 mai 1938 organisée à l'initiative des sapeurs-pompiers et qui a marqué par sa capacité à réunir sur le même podium diverses sociétés. Mettons en bruit de fond cet horrible cadencement des bottes germaniques qui se rapproche et que certains pressentent déjà comme une menace même s'ils en dissimulent les apparences sous un silence de bon aloi.

En cette fin de 1938, la municipalité est consciente des efforts qu'a fournis le corps des soldats du feu tout au long de l'année. Les pompiers ont été exemplaires aux différents défilés des 14 juillet 1937 et 1938, 11 novembre 1937 au point que la mairie a reçu les félicitations du général Husson, commandant d'armes (conseil municipal du 26 décembre 1937 et *Journal de Vienne* du 1^{er} janvier 1938). En mai, la fête gymnique s'est couronnée d'un succès amplement mérité ; en juin, les pompiers viennois se sont montrés dignes de la confiance que leur accordent la municipalité et la population ; le 30 juillet, lors de la visite du Président de la République Lebrun, les sapeurs-pompiers étaient présents et ont contribué à

la bonne marche de cette haute réception officielle en lien avec l'inauguration du théâtre antique. Et l'avenir qui se dessine comme fort incertain nécessitera certainement un investissement encore plus fort de tous ces volontaires. En conséquence, en remerciement envers tous les efforts déployés par les sapeurs-pompiers viennois, Lucien Hussel, député-maire, décide de venir visiter avec l'ensemble de la municipalité la caserne du quai Ferrer le dimanche 13 novembre 1938. Ainsi tous les élus pourront prendre pleinement connaissance de l'état du Corps et évaluer in situ ses besoins. Le *Moniteur viennois* du 19 novembre 1938 relate ainsi cette visite :

« Revue des pompiers - Dimanche dernier, M. Lucien Hussel, député-maire de Vienne, entouré des membres du conseil municipal, a passé en revue (...) la vaillante équipe de sapeurs-pompiers volontaires de la ville de Vienne ainsi que son matériel.

MM. Viallet frères, Linossier et Goubet, officiers de cette Compagnie d'élite, ont présenté le matériel et M. le Maire a pu s'assurer de son parfait entretien. Des explications techniques ont été fournies par le lieutenant Goubet sur le fonctionnement des pompes.

Il a été décidé que la plus ancienne serait vendue et remplacée par une pompe plus récente, dont le conseil municipal ferait les frais. D'autre part, une pompe avec appareil protecteur pour les gaz sera échangée également contre un appareil plus moderne.

Il a été également décidé qu'une camionnette pouvant transporter plus rapidement le matériel sur le lieu du sinistre, dans des endroits ou chemins particulièrement étroits rendra les plus grands services.



Fig. 24 - Le 13 novembre 1938, l'effectif du corps des sapeurs-pompiers devant leur garage, quai Ferrer.

De cette revue qui donna toute satisfaction à M. Lucien Hussel et à son conseil municipal, on peut conclure que depuis fort longtemps nous sommes dotés d'un outillage à l'égal des principales villes.

M. Lucien Hussel et les membres du conseil municipal ont chaudement félicité officiers et sapeurs et nous sommes particulièrement heureux de cette occasion qui nous permet d'ajouter à ces félicitations officielles toute l'admiration que nous éprouvons à l'égard de nos vaillants pompiers ».

Nous formulerons quelques brèves observations quant au contenu de cet article :

- Félix Viallet, capitaine, commandait le corps des sapeurs-pompiers de Vienne, mais il y avait également dans la compagnie son propre frère Viallet Emile qui avait le grade de lieutenant et qui était secrétaire général adjoint à la mairie Vienne.

- La pompe la plus ancienne, destinée à la vente est la pompe Berliet CAK arrivée dans notre ville en 1919 ; mais il s'agissait d'un véhicule fabriqué en 1909, comme nous l'avons précisé précédemment. Quant à la pompe plus récente appelée à la remplacer et acquise aux frais du conseil municipal, mes recherches n'ont abouti qu'à un bien maigre résultat : il semblerait qu'effectivement à cette époque une auto-pompe ait été achetée ; pour être plus récente que celle vendue, elle devait donc être d'un modèle postérieur à 1909, très certainement un modèle construit entre 1920 et 1930. Nous sommes fin 1938. La seule trace que j'ai trouvée de ce véhicule est la mention après la guerre 39-45 d'une vieille pompe hors d'usage vendue à un ferrailleur.

- Le paragraphe relatif à l'appareil contre les gaz demeure une énigme pour moi. La mention de la protection contre les gaz m'oriente à penser à un éventuel projet qui aurait du fait des hostilités mis du temps à se concrétiser et qui aurait abouti à l'achat d'un fourgon neuf, le véhicule Citroën de 1942.



Fig. 25-26 - fourgon Citroën, 1942.



- Quant à l'acquisition d'une camionnette, bien qu'il en ait été déjà question dans la délibération du conseil d'administration du Corps en février, on s'aperçoit qu'en novembre rien n'est encore fait si ce n'est que maintenant la dépense semble être passée à la charge des finances communales. Comme je l'ai signalé plus haut, je pense qu'il s'agit d'un véhicule non opérationnel Berliet KL2, probablement acheté aux pompiers de Lyon et qui devait avoir déjà beaucoup servi.



Fig. 27 - Le 13 novembre 1938, en présence du maire Lucien Hussel et de son conseil municipal.

Les Diables Rouges

L'initiative locale de Louis Joseph Goubet en 1937 s'inscrit dans un contexte général qui touche l'ensemble de la corporation des sapeurs-pompiers de France. En effet, sous l'impulsion de plusieurs officiers de grands corps, et plus particulièrement du commandant Pégout qui commanda les sapeurs-pompiers de Lyon et devint directeur du service d'incendie du département du Rhône, beaucoup d'unités créèrent ce type de section sportive. C'était là la façon d'offrir un ancrage encore plus affirmé de la nécessité de la pratique du sport et de l'éducation physique dans les compagnies de sapeurs-pompiers.

Un saut de quelques années au-delà de la période de guerre nous amène à faire une brève connaissance avec « Les Diables Rouges ». Certains Viennois en ont peut-être gardé le souvenir. Pour ce qui me concerne, cette réminiscence reste très vague mais je m'en souviens cependant un peu.

Au sein du corps de Vienne, plusieurs éléments se distinguaient par leur aptitude physique particulière qui leur permettait une bonne pratique de certaines acrobaties gymniques. Ce petit groupe, dont l'effectif se renouvela au fil du temps, ne dépassa jamais une dizaine de participants. Profitant souvent du support d'autres



Fig. 28 - Les Diables Rouges.

manifestations telles que les fêtes de village, il se produisait dans toute la proche région viennoise pour des démonstrations de pyramides humaines et de main à main. Nous sommes au milieu des années 50. Pour ne fâcher personne, je ne citerai aucun nom : je risquerais d'en oublier bien involontairement certains qui se dévouèrent alors pour porter encore plus haut la renommée du Corps des Sapeurs-Pompiers de Vienne.

Pour leurs démonstrations, les « Diables Rouges » arboraient un équipement vestimentaire particulier qui justifiait leur appellation. Ici une photographie prise par le reporter du *Dauphiné Libéré* et qui paraît le 21 avril 1958 dans un article consacré au gala de l'association « La Muse Champêtre » de Reventin-Vaugris. Les Diables Rouges avaient occupé la moitié de la seconde partie du spectacle avec d'impressionnants numéros d'équilibre et de main à main (fig. 28). Nous quitterons là le groupe sportif et les Diables Rouges.



Fig. 29 - Les Diables Rouges en 1958.

Arrivés au terme de cet exposé, il serait injuste de ne pas reconnaître l'élan qu'a su en son temps inculquer au personnel un jeune officier afin que la pratique sportive s'inscrive au quotidien dans la vie du corps des sapeurs-pompiers viennois. Au sein du corps, cet exemple fut suivi par beaucoup, et si chacun n'avait pas forcément des capacités d'athlète complet, tous au moins avançaient dans la même direction afin que le nom des pompiers de Vienne fleurisse parmi les meilleurs sur les différents tableaux de palmarès sportifs de la corporation. Que tous les moniteurs, sapeurs-pompiers professionnels ou sapeurs-pompiers volontaires, qui nous ont encadrés, guidés et améliorés au niveau de nos performances, même si parfois celles-ci sont restées modestes, trouvent dans ces quelques lignes le témoignage d'une reconnaissance sincère.

Mais il serait bien injuste de conclure cette pensée sur le sport pratiqué à la caserne de Vienne sans revenir un bref instant au lieutenant Goubet qui fut à l'origine de la création de la première section de jeunes sapeurs-pompiers en France. Grâce à lui, dès 1941, de jeunes garçonnetts purent commencer à apprendre concomitamment les rudiments du métier de sapeur-pompier en même temps que la pratique gymnique et sportive.



Alain, fils cadet du moniteur général, 4 ans, futur pupille, roule déjà sa longueur comme un grand.

Fig. 30-31 - Alain roule un tuyau d'incendie comme un grand [revue *Protection Civile*, n° 28, septembre 1956].

Ce furent nos fameux « pupilles » qui plus tard s'appelleront « cadets » afin de les différencier des orphelins de sapeurs-pompiers puis « jeunes sapeurs-pompiers ». Grâce à l'énorme bonne volonté de quelques adultes, les pompiers de Vienne peuvent aujourd'hui encore s'enorgueillir de posséder toujours cette belle section qui reste dynamique plus de 75 ans après sa création sans avoir jamais connu d'interruption. Combien il serait bon d'exposer l'histoire des nos pupilles... Mais sait-on jamais ?... Un jour peut-être...



Fig. 32 - Les pupilles défilent.



Fig. 33 - Pupilles sur l'estacade.



Fig. 34 - Exercices sportifs des pupilles [cliché Hangard].

Sources documentaires

La plus grande partie de nos sources se trouve au fonds d'archives de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vienne ; ce travail n'a été rendu possible que grâce à la bienveillance et à la collaboration de cette association qui à travers la conservation du passé de notre Corps retient un peu de l'histoire de notre cité viennoise.

Le lecteur intéressé par l'histoire des sapeurs-pompiers de Vienne peut consulter facilement sur place, au sein de la section Patrimoine de la médiathèque Le Trente à Vienne, plusieurs ouvrages :

- *Histoire de la Compagnie, période 1804-1900*
- *Histoire de la Compagnie, période 1804-1900 - pièces annexes*
- *Le concours national de manœuvres et de pompes à incendie à Vienne en 1911*
- *Histoire de la Compagnie, période 1900-1920.*